



litige vente sur le net entre particuliers

Par **boadicea**, le **12/08/2010** à **01:21**

Bonjour,

J'ai vendu un vetement de marque à un particulier via un site de petites annonces gratuit
Cette personne me demande un remboursement prétextant le fait que le produit n'est soi
disant pas conforme exactement a l annonce et aux photos . Il me menace de porter plainte a
la police si je refuse

Je n'ai aucunement envie de le rembourser.Je lui avais envoye une dizaine de photos du
vetement , il a vu ce qu il achetait

Qu est ce que je risque? Dois-je m'inquieter?

Merci pour votre aide car je panique !

cordialement

Par **razor2**, le **12/08/2010** à **08:57**

Bonjour, un tel "différent" relèverait plus du civil que du pénal, donc à priori, vous ne risquez
rien. Une plainte ne serait pas recevable. Envoyez le paître.